BTS SIO2 cours de CEJMA Date :03-10-2023

Chapitre3: Les contrats informatiques

La gestion du patrimoine informatique implique de s'intéresser au contenu des contrats conclus par l'organisation avec ses différents partenaires.

Un contrat informatique inclut des clauses importantes en matière de gestion du patrimoine informatique dont :

la garantie,

la durée du contrat,

la limitation de la responsabilité du prestataire,

les modalités de rupture du contrat en cas de changement de prestataire ou de réinternalisation de l'activité informatique) ; etc.

En vous aidant des informations du site Captain * Contrat, répondez aux questions suivantes :

- 1. Qu'est ce qu'un contrat de prestation de services informatiques ?
- 2. Quelles sont les mentions obligatoires ou recommandées dans un contrat de prestation informatique ?
- 3. quelles sont les différences entre un contrat sous-traitance ou et un contrat de prestation de services ?
- 4. Quelle différence y a t-il entre un contrat d'outsourcing et un contrat ASP (Application Service Provider) ?
- 5. L'externalisation relève d'un contrat de sous-traitance ou de prestation de service ?
 - 6. Quels sont les deux types de rémunération du prestataire informatique ?

Ressources

- https://www.captaincontrat.com/articles-droit-commercial/contrat-de-prestation-informatique
- Guide juridique des contrats commerciaux
- https://freshservice.com/fr/it-asset-management-software/